

Frais de Scolarité

Les frais de scolarité pour les familles sont calculés en fonction de leur **Revenu de Référence** et du nombre d'enfants inscrits à l'école. Le 1^{er} enfant étant le plus âgé.

Ils se composent d'une part fixe et d'une part variable déterminées comme suit :

I. Part Fixe

	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
JE	395 €	350 €	350 €
Ecole (classe 1 à 5)	395 €	350 €	350 €
Ecole (classe 6 à 8)	450 €	395 €	395 €

Le montant des frais de scolarité mensuel s'élève à €/mois sur mois

II. Part variable

Afin de favoriser l'accès à la pédagogie Steiner-Waldorf au plus grand nombre, la part fixe pourra être modulée à la hausse ou à la baisse en fonction du **Revenu de Référence** et du nombre d'enfants inscrits à l'école tel que défini dans les tableaux ci-dessous.

La réduction ne sera effective que si la famille remplit un dossier de demande d'aide qui devra être retourné avec toutes les pièces justificatives nécessaires en même temps que le dossier concernant les frais de scolarité.

Le montant des frais de scolarité mensuel après application de la part variable s'élève à ...€/mois surmois.

Revenu de Référence (RR)	Famille à 1 enfant scolarisé dans l'école	Famille à 2 enfants scolarisés dans l'école	Famille à 3 enfants scolarisés dans l'école
moins de 19999€	-120	-350	-550
de 20000 à 24999€	-100	-300	-550
de 25000 à 29999€	-50	-250	-475
de 30000 à 34999€		-200	-400
de 35000 à 39999€		-150	-325
de 40000 à 44999€		-75	-225
de 45000 à 49999€			-150

Revenu de Référence (RR)	Famille à 1 enfant scolarisé à l'école	Famille à 2 enfants scolarisés à l'école	Famille à 3 enfants scolarisés à l'école
de 35000 à 39999€	75		
de 40000 à 44999€	125		
de 45000 à 49999€	175		
de 50000 à 59999€	225	75	
de 60000 à 69999€	275	150	200
de 70000 à 79999€	325	175	250
de 80000 à 89999€	325	225	300
de 90000 à 99999€	325	275	350
de 100000 à 119999€	325	300	400

Frais pour l'accueil hors temps scolaire

L'accueil hors temps scolaire des enfants est soumis à un tarif en sus, calculé à l'heure selon le **Revenu de Référence** des parents et du nombre d'enfants inscrits à l'école. Il s'agit de la pause de midi, des après-midis pour les classes qui n'ont pas cours et après 15h45 ou 16h00 pour les autres. Le montant par semaine est à multiplier par 35 (nombre de semaines de classe sur l'année).

1. Tarifs de l'accueil

hors temps scolaire

Tarif horaire de l'accueil hors-temps scolaire		
Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
1.70 €	2.30 €	3.00 €

2. Conditions tarifaires pour l'accueil hors-temps scolaire

Tarifs selon RR			
	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Familles 1 enfant	$R < 30000$	$30000 < R < 45000$	$R > 45000$
Familles 2 enfants	$R < 45000$	$45000 < R < 55000$	$R > 55000$
Familles 3 enfants	$R < 50000$	$50000 < R < 70000$	$R > 70000$